

Initiation au traitement de la paie



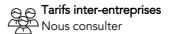
Dernière mise à jour : mars 2023

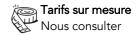




Durée 4 jours (28 heures)







Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la préparation de bulletins de paie.
- Savoir calculer les principaux éléments du salaire brut : heures supplémentaires, indemnité de congés payés, cotisations sociales.
- Cette formation s'adresse à de futurs techniciens paie ou assistants Ressources Humaines
- Elle favorise le développement des compétences et le maintien dans l'emploi.

Prérequis

Aucun.

Contenu de la formation

PRINCIPES FONDAMENTAUX

- Environnement règlementaire de la paie
- Sources d'informations légales
- Éléments constitutifs de la rémunération

LE PRINCIPE DU BULLETIN DE PAIE

- Sa conception
- Ses mentions obligatoires
- Ses mentions interdites
- La simplification du bulletin de paie
- Ses annexes obligatoires
- Sa valeur juridique
- Les différents modes de paiement

RÉPERTORIER LES DIFFÉRENTS MODES DE RÉMUNÉRATION

- Le principe de mensualisation du salaire
- Le respect du SMIC
- Les salaires minima conventionnels
- Les principales primes et indemnités : dissocier le légal du conventionnel, les éléments soumis et non soumis
- Régimes particuliers : bâtiment, restauration, transports routiers...
- La balance des comptes

Informations pratiques

Public concerné

Toute personne intéressée.

Délai d'accès

La date de démarrage de la formation est convenue au moment de la validation de la proposition commerciale avec notre conseiller formation

Lieu

AMG INFORMATIQUE

7 avenue de la Découverte – 21000 Dijon Possibilité de formation sur site du client (sur demande).

Méthodes pédagogiques

Réalisation d'exercices et travaux pratiques applicatifs (contrôlés et corrigés avec l'animateur). Support de cours numérique. Assistance post-formation par e-mail.

Intervenants

Formation animée par un(e) intervenant(e) spécialisé(e) dans la formation pour adultes (avec plus de 10 ans d'expérience).

Moyens matériels & locaux

Moyens matériels : poste de travail individuel en réseau, connexion Internet, accès WIFI gratuit. Locaux : salle de formation climatisée, salle de pause avec boissons chaudes et froides à disposition gratuitement.

Modalités d'évaluation des acquis

Exercices pratiques de validation des connaissances en autonomie.

Attestation fournie en fin de formation.



Inscription et renseignements : prenez contact avec Bruno DANTON ou Aurélie JANIN par mail à serviceformation@amg-informatique.com ou par téléphone au 03 80 74 24 44

DÉCOMPTER LE TEMPS DE TRAVAIL ET LE RÉMUNÉRER

- La durée du travail
- Les limites à respecter
- Les heures supplémentaires : contingent, majorations
- Les heures complémentaires
- Le repos compensateur
- Les heures de nuit
- Les heures de récupération
- Les jours fériés

GÉRER LES ABSENCES EN PAIE

- Rémunérer les salariés en congés payés
- Calcul des droits
- Indemnisation : maintien de salaire ou dixième
- Indemniser la maladie, les absences

ÉTABLIR UN BULLETIN DE PAIE ET CALCULER LES COTISATIONS SOCIALES

- Les différentes tranches, les bases
- Les proratas de plafond
- Les cotisations Urssaf, retraite complémentaire...

ÉTABLIR UN BULLETIN DE PAIE DE SOLDE DE TOUT COMPTE

- Connaître le régime fiscal et social des indemnités
- Fournir les documents liés au départ

Informations pratiques

Accessibilité

Toutes les formations AMG sont accessibles aux personnes en situation de handicap (rampe d'accès, toilettes, salles de formation). Contactez notre référent handicap, Bruno Danton pour toutes les questions relatives à l'accessibilité.

Suite du parcours

Cette formation peut être complétée par d'autres modules permettant l'acquisition et le perfectionnement de compétences complémentaires.

Notre offre de formation est publiée sur notre site internet <u>www.amg-informatique.com</u>

Procédure d'accès à la formation

Cette formation est accessible après signature d'une convention de formation et après acceptation des conditions générales de vente d'AMG Informatique.

Les étapes d'inscription sont les suivantes :

- Identification lors d'un contact des besoins de formations spécifiques du demandeur.
- Entretien téléphonique permettant de cibler précisément vos besoins.
- Envoi d'un QCM d'évaluation des connaissances à compléter en ligne.
 Après analyse, le cursus de formation sera validé ou affiné.
- Envoi par AMG Informatique du programme de formation et d'un devis (rappel des dates, heures, lieu et mode de la formation et plan d'accès).
- Retour du devis signé et acceptation des modalités de déroulement de l'action.
- Réception par le demandeur de la convocation à la formation.
- Démarrage de la formation.

Votre contact durant la formation : Aurélie JANIN



Inscription et renseignements : prenez contact avec Bruno DANTON ou Aurélie JANIN par mail à serviceformation@amg-informatique.com ou par téléphone au 03 80 74 24 44